

# Déclaration FNEC FP FO

## GT CTA LDG « mobilité » du 12/01/22

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez convié aujourd'hui les élus du personnel au CTA à ce Groupe de travail sur les Lignes Directrices de Gestion relative à la mobilité de l'ensemble des personnels de l'Académie d'Aix-Marseille.

Ces LDG sont issues de la loi du 6 août 2019 dite de « Transformation de la FP », unanimement rejetée par les organisations syndicales au CTM, dont la nôtre, la FNEC FP-FO.

Les faits confirment, hélas totalement, notre analyse : En effet, toutes les CAP et tous les élus du personnel ont été dessaisis de leurs prérogatives en matière de mutations depuis 2 ans et de promotions depuis 1 an. Nous ne disposons plus d'aucun document ni avant, ni pendant, ni après les opérations de l'Administration, les CAP ne sont plus réunies. A peine le paritarisme balayé, vous avez instauré l'arbitraire des « avis », par nature subjectifs, en lieu et place des barèmes, parfois simples éléments de départage...

**Force Ouvrière n'aura de cesse d'agir pour dénoncer et combattre l'arbitraire, et pour obtenir le rétablissement de toutes les prérogatives des CAP et des élus que les personnels ont choisi pour les représenter afin de défendre leurs droits individuels et collectifs.**

Ces réunions sur les LDG se résument à nous présenter des principes généraux sans que nous puissions contester ni même discuter le contenu des Notes de services académiques et départementales.

L'an dernier, lors du GT sur ces LDG académiques, nous avons demandé que soit inscrite la possibilité de discuter des règles et des barèmes des mutations dans chaque département pour le 1<sup>er</sup> degré.

Lors du dernier CTA du 9 novembre 2021, nous avons demandé la possibilité de dresser un bilan des LDG 2021 du 1<sup>er</sup> degré dans chaque département. Cette demande a d'ailleurs été réitérée collectivement par l'ensemble des élus du personnel lors du CTA du 24 novembre dernier. A chaque fois, nous avons essayé un refus.

Fidèle au mandat que nous ont confié les personnels, jamais Force Ouvrière ne cautionnera les décisions arbitraires de l'Administration ni ne se résignera face à la remise en cause du paritarisme et du rôle des élus du personnel. En cohérence avec nos revendications d'abrogation de la loi Dussopt dite de « transformation de la Fonction publique », d'abandon des LDG et du PPCR qui en découlent, la FNEC FP FO ne participera donc pas à la parodie de consultation qu'est ce groupe de travail sur les LDG mutations et en rendra compte à tous les personnels.